

1916 RICHEZ Léonce Etienne Benoit

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom	RICHEZ
Prénoms	Léonce Etienne Benoit
Grade	2 ^e classe
Corps	365 Régiment d'Infanterie
N ^o Matricule	012612 au Corps. — Cl. 1907 134 au Recrutement Avesnes
Mort pour la France le	20 juillet 1916
à	La Maisonnnette (Somme)
Graue de mort	Tué à l'ennemi
Né le	20 juillet 1887
à	Le Cateau Département Nord
Arr ^{me} municipal (p ^r Paris: Lyon), à rebours et N°	
Garde partie et le Corps	
Jugement rendu le	
par le Tribunal de	
acte du jugement transcrit le 26 octobre 1920	
à Le Cateau Nord	
N° du registre d'état civil	
260-705-1920. [26134]	

visage coloré; taille 1m66; Degré d'instruction générale 2.

N° 94 Acte de transcription de Décès de RICHEZ Léonce

Expédition d'un procès verbal de déclaration de décès. Aujourd'hui, six octobre mil neuf cent seize, à Conchy les Pots (Somme) devant nous, Georges Gustave Miel, Lieutenant, Officier de détails, trois cent soixante cinquième Régiment d'Infanterie, ont comparus les sieurs Charles Nicolas, sergent major cent soixante quatrième Régiment d'Infanterie, première Compagnie, vingt quatre ans, demeurant à Etreux (Aisne) et Léon Couturier, caporal fourrier cent soixante quatrième Régiment d'Infanterie, première Compagnie, vingt et un ans, demeurant à Cappedenaque (Aveyron)¹, lesquels nous ont déclaré que le nommé Léonce Richez, soldat de deuxième classe, trois cent soixante cinquième Régiment d'Infanterie, sixième Bataillon, vingt troisième Compagnie, N° matricule 012612 ter, fils de Benoit et de Marie Lecigne, né le trente juillet mil huit cent quatre vingt sept au Cateau, département du Nord, est décédé à La Maisonnnette (Somme) le vingt juillet mil neuf cent seize à vingt heures par suite de blessures par balles. De tout quoi nous avons dressé le présent procès verbal qui a été signé par nous et les témoins après lecture faite. Suivent les signatures. Pour expédition conforme. L'Officier de l'Etat civil, signé: Miel. Vu par Nous, Vincent Jules, sous intendant militaire de la 72^e Division pour légalisation de la signature de Mr. Miel sus qualifié, Signé: Vincent. En marge se trouve la mention suivante: "Mort pour la France". Le Ministre de la guerre par délégation. Le Chef du Bureau des Archives administratives. Signé: Illisible. Paris le six décembre mil neuf cent seize. Le Ministre de la guerre par délégation. Le Chef du Bureau des Archives administratives. Signé: Illisible. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le vingt six aot mil neuf cent vingt à trois heures du soir, par nous, Charles Jounieau, Adjoint au Maire de la Ville du Cateau, Officier de l'Etat civil par délégation. Suit la signature de l'Adjoint

¹ Lire Capdenac (Aveyron).

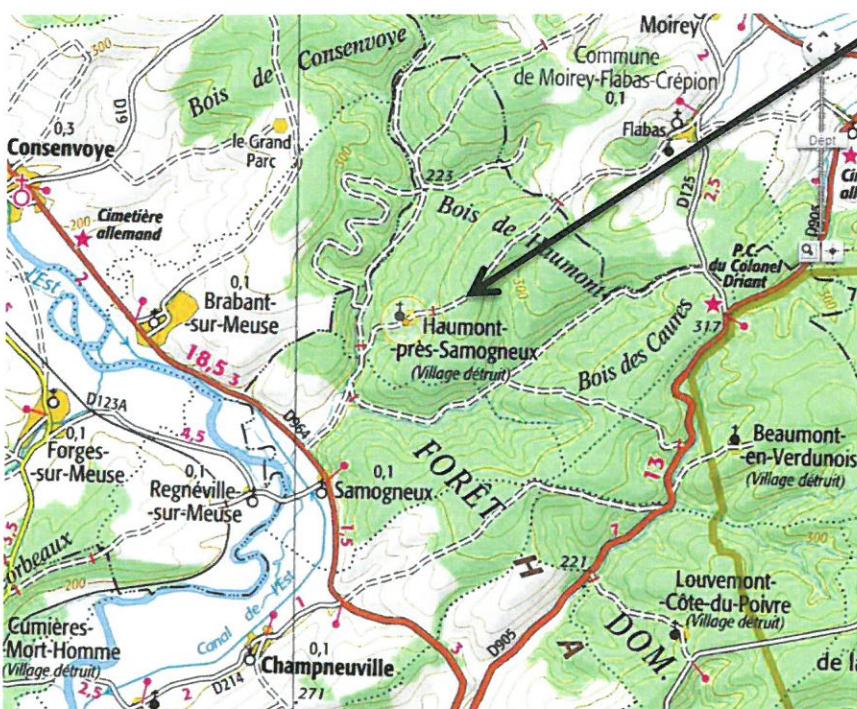
Morts au même endroit

Le Cateau: Goubet Gustave, **Richez Léonce;** **Le Pommereuil:** Cauchy Emile.

Etaient au même régiment

Le Cateau: **Richez Léonce;**

Localisation du lieu de la blessure



Préfet de la Meuse.

Ferme de Mormont, située sur le territoire de Haumont-près-Samogneux, Département de la Meuse, Arrondissement de Verdun, Canton de Belleville sur Meuse.

Le 26 février 1916, c'est le début de la bataille de Verdun. Haumont est perdu par les Français le 22 février 1916 et repris le 08 octobre 1918. Il disparaîtra totalement sous les pilonnages des obus français et allemands. Cette commune ne fut jamais reconstruite et fait partie des neuf villages français détruits durant la 1^{re} guerre mondiale. Conservée la commune est administrée par un conseil de trois personnes désignées par le



Haumont près Samogneux le 29 février 1916

JMO du 365^e RI en 1916
Cote 26 N 762/11, pages 10 et 11.
Journée du 23 février 1916

23 Février

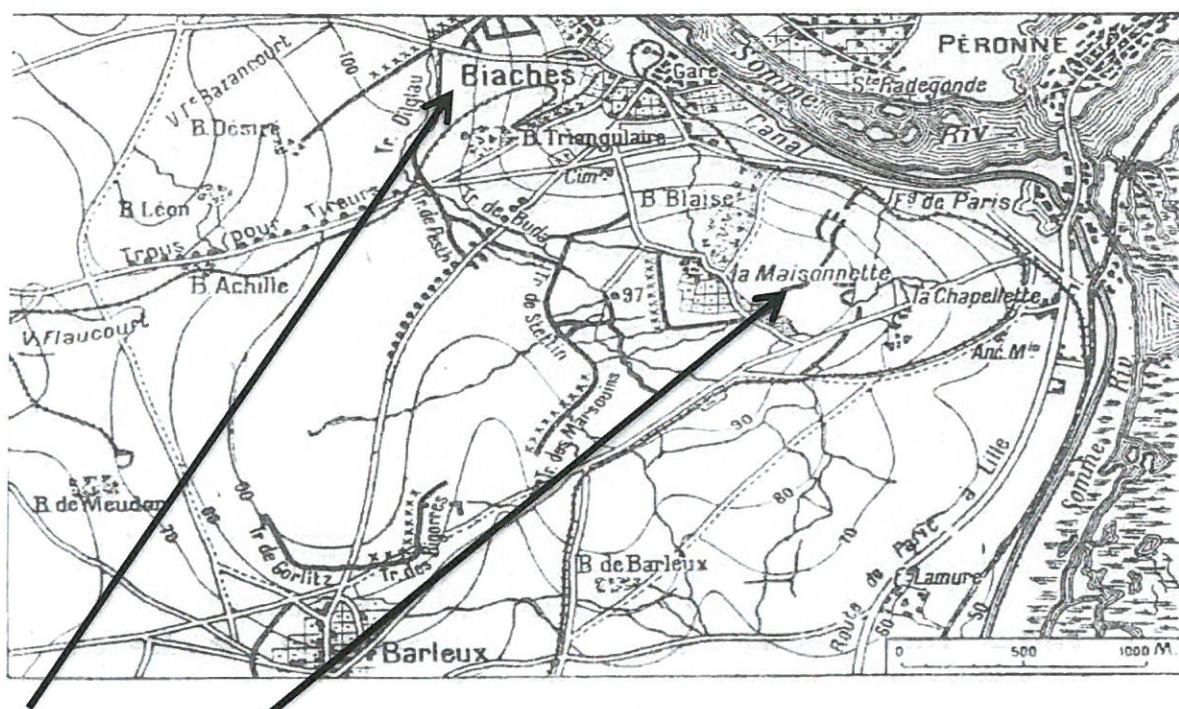
Les 17. 18. 19 et 20 Gies occupent les

tranchées Est de 344 en liaison à l'Ouest avec un Gie du 60° et à l'Est avec la ferme de Monmont toujours occupée par la 28° Gie. La liaison est faite par la 22° Gie. Il y a lieu de noter que la 980 Gie est chargée de tenir exclusivement le réduit constitué par les bâtiments de la ferme. Elle possède des avant-postes entre la dite ferme et le roulé Wucherawill. Mais les Caures toutes ces Gies subissent un bombardement d'une violence inouïe et le 10th le Lieutenant Colonel Bigot apprend la mort du Colonel Vauzel. Comme le Lieutenant prend lui-même et provisoirement le commandement en passant celui du Régiment au Commandant Le Marin. Le PC. du Lieutenant est à la batterie C. Les Gies tiennent les mêmes emplacements tout le journa.

Le 210th le commandement du Lieutenant est pris par le Colonel Bourguet et le Lieutenant Bigot reprend celui du Régiment. La 280 Gie est relevée par une Gie de tirailleurs. La 22° ne quitte pas ses emplacements et assurant la liaison de 344 à Monmont. Les 21. et 24th Gie

envoyées en renfort au Colonel Driant n'ont pas donné de nouvelles.

Localisation du lieu du décès



Biache Département de la Somme, Arrondissement de Péronne, Canton de Péronne
 La Maisonnnette Château situé sur la commune de Biache

Historique et combats du 365^e Régiment d'Infanterie en 1916

En 1914 Casernement ou lieu de regroupement et de formation à Lille; Il fait partie de la 144e brigade d'infanterie, 72e division d'infanterie (division mobile de Verdun), 4e groupe de réserve; Constitution en 1914: 2 bataillons puis 3 en fév. 1917 (adjonction d'un bataillon du 362e R.I.); À la 72e D.I. (division mobile de Verdun) d'août 1914 à nov. 1918.

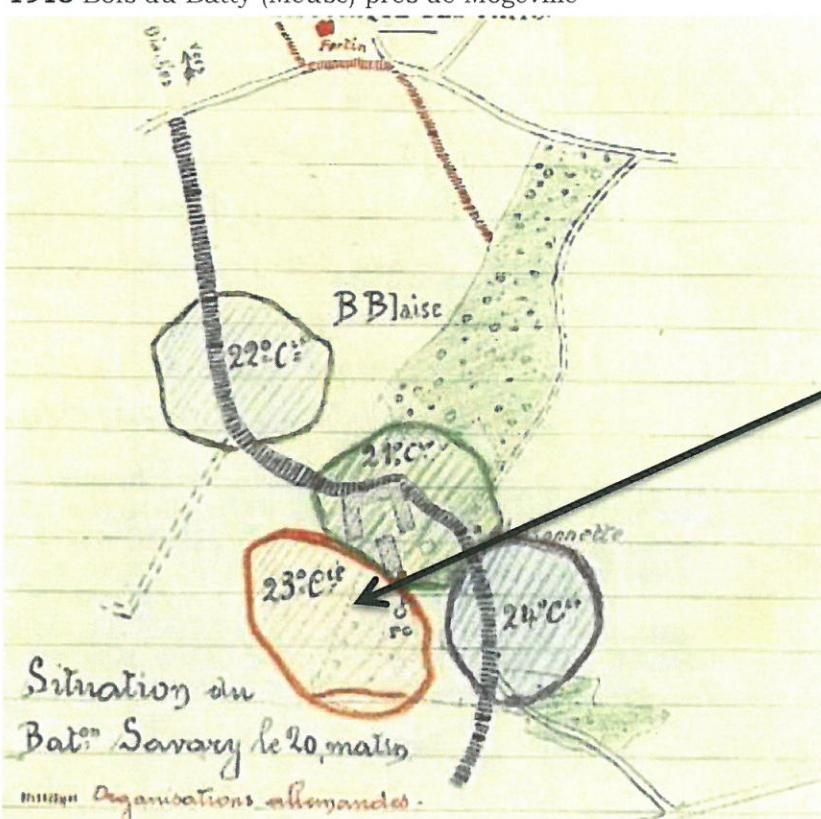
1914 Retraite des 3e et 4e Armées: Étain (24-25 août), combat de Ville-sur-Cousances (06/09); Bataille de la Woëvre et des Hauts-de-Meuse: Mort-Homme et bois de Cumières (sept.)

1915 Bois du Batty (Meuse) près de Mogeville

1916 Bataille de Verdun puis bataille de la Somme: Biaches, le bois Blaise (9-11 juil.)

1917 Marne: Mont Haut (avr-mai), le Téton (juil.).

1918 Aisne: Montagne de Paris (juil.), Fontenay, Cote 129 (fin août), Ferme Colombe (sept)



La Bataille de la Somme du 8 au 30 juillet 1916

Voir le dossier Goubet
 Gustave tué le 21 juillet 1916

JMO du 365^e RI en 1916
Cote 26 N 762/2, pages 30 à 35 et 41
Journée du 20 juillet 1916

Sur note de service n° 71 le Colonel édicta
143^e Breg^{de} prescrit que dès la fin de l'opération
d'aujourd'hui et quelqu'en soit l'issue
l'infanterie s'organisera du commandement
vers la suivante :

Le Colonel Bifob aura le commandement du Secteur
de gauche : Biache - Bois Blaise.

Il déposera de troupe suivante :

1^e Groupement le Villars (1^e Bataillon du 36^e)
2^e Cie du 164

2^e garnison du 164^e qui était chargé de
la barrière Biache - Maizornette.

3^e groupement Savary (3^e Cie d'attaque)
4^e 1^e Soubor du Service de la 25/1

Il conservera, prélevés sur ces
troupes, 2 Cies du 164^e en réserve du Secteur.

Avant le jour le commandant Savary pres-
crit à la 25^e Gendarmerie d'assurer entre la 21^e et
la 22^e pour boucler le rideau signalé plus haut.

Le premier objectif de la 25^e était bien défini
l'extrême droite marchant sur la corne
S.E. du bois Blaise l'extrême gauche à 40
mètres en avant de la corne S.O.

À 6:45 les éléments avancés de la 21^e devaient
se replier à 50 mètres en arrière de leur position pour
permettre à l'artillerie d'accentuer son feu de
destruction jusqu'à la ligne sud. À 6:58 -
l'assaut de grenadiers devait se porter en
avant et suivre le barrage d'artillerie.

dans la progression vers l'intérieur du bois.
Les deux mouvements furent étendus à la
lettre.

à 8.55 lorsque la 11^e avait repris ses em-
placements de combat.

Le Bataillon le Villain reçut l'ordre d'attaquer
la partie du village encore occupé par l'ennemi.
Les objectifs sont l'aire S.E. du village, Come et E
du bois Blaize où il doit faire sa liaison avec le
6^e Bataillon du 365^e qui attaque le bois Blaize en
partant de la Montagne.

Ordre d'attaque donné par le chef de Bataillon
le lendemain.

La 17^e aura pour objectif l'Usine; cet objectif
atteint elle s'établira face au canal entre la
corne S.E. du village et l'Usine et l'organisera.

La 19^e aura pour objectif la zone entre Usine
et Chapelle et ultérieurement viendra prolonger
la 17^e droite en occupant la forêt E face au
canal.

La 18^e enverra à 6.55 une reconnaissance
d'officiers sur le fortin. Si cette reconnaissance
peut passer elle s'efforera d'atteindre la forêt
S.E. du village le long de la route de Féronne en
nettoyant la zone entre Chapelle et corne S.O.

La 20^e prendra comme objectif le fortin. Ce
nettoiera et viendra prolonger la 18^e à droite
le long de la route de Féronne.

143^e Brigade.

P.O. le 20 Juillet 1916

Etat Major--

10 heures 40.

N° 72

Général FERRADINI à 143^e Brigade.

Le Général Commandant la 72^e D.I. donne l'ordre de continuer le combat pour tout le monde (attaques Levillain et Savary) toute la journée et toute la nuit jusqu'à ce que la lisière Nord du bois Blaise et le canal soient atteints.

Ces deux attaques seront alimentées par les troupes disponibles qui sont entre les mains des divers Chefs qui exercent le commandement sur le front.

signé: Ferradini.

P.A. le Chef d'Etat Major

signé: Léger.

Copie conforme notifiée.

P.O. le 20 Juillet 1916

10 heures 50.

P.O. L^e Officier d'Etat Major

Signé

Colonel Bigot.

Recu 11^h 15

*Vu l'ordre n^o exemplaire au
Balutte, le Villain*

*Fait le 1^{er} impossible pour arriver
au but dans l'intervalle de temps*

11^h 15

Ultérieurement de nouveaux ordres viennent de
des fractions de la 18^e et de la 20^e vers le Bois Blain.

Ces deux régiments en outre l'ordre d'appuyer
l'attaque comme suit:

2 sections avec la 17^e une à chaque aile

1 section avec la 19^e prête à se porter à l'aile
droite de cette 17^e.

1 section avec la 18^e prête à se porter à
l'aile gauche face au Bois Blain.

Les 2 sections du carrefour routes Féronne
Vauquoisette restent en place.

1 section en retraite près du P.C.

À 6^h30. Il connaît le village Lablache.

L'artillerie lourde probablement celle
continue à tirer trop court, comme l'indique
la région au fortif. Des coups renvoient de toute
une autre dernière ligne sur la route sortant
de Biaches qui suit le méridien 41^o.

L'attaque est déclenchée à 6^h48. (6^h58)

À cette heure les grenadiers du 6^e Bataillon
Belt¹ Savary, sous la conduite du S/cnt² Albert
éclatent avec une impétuosité et une bravoure
renommable. Des qu'ils firent à proximité
de la tranchée ennemie (distance moyenne
100 m). les autres vagues partirent à leur tour
aussi qu'il avait été convenu malgré le tir de
bavage déjà très intense de l'ennemi.

Au moment où les grenadiers atteignirent
la tranchée ennemie et la crièrent au bout de grenade

La mitrailleuse allemande un peu en arrière des
tranchées dépourvues de parapet ouvraient
le feu, trois se réfugient à la corne S.E. du Bois
envers à centre et deux vers la corne Sud Ouest.
(ces deux dernières un peu plus en retrait), tous
entrecroisant leurs feu et rendant toute pro-
gression tenacissime et impossible.

Les vagues se maintenaient sur leurs op-
érations tandis que le 2^e Comdt la 24^e cherchait
à maintenir la liaison avec les unités voisines.

À droite la liaison subsistait avec la
24^e C^o, mais à gauche agents de liaison, et pa-
tronnes reprenaient rapidement la 23^e ou la 22^e
(on verra plus loin quelle était la situation de
la 23^e)

Alors au courant de cette situation, le chef
de Bat² prescrivit à la 21^e d'attendre sur place
une nouvelle préparation d'artillerie qu'il
demandait et de prendre toutes précautions
utiles pour la gauche où venait de disparaître
la 23^e, à ce moment une section de mitraillée
était avancée dans ce village, avec un petit
poste et une patrouille sur son flanc.

L'artillerie allemande multipliait
ses tirs de barrages et de positions, avec du gros
calibre.

A chaque mouvement pour observer
les mitrailleurs et grenadiers étaient mitraillés

Sur cette partie du bois en avant

d'une tranchée sans parapet. Les chevaux de
bataille étaient intact et la tranchée n'avait
pas souffert. cette tranchée qui bordait la
lesbie non déboisé Sud, environ 25 à 30 m.
en retrait partait de la corniche. remontant
très légèrement vers ouest N.O. Vers le centre un
broyeur semblait s'enfoncer dans le bois dans
une direction Sud. Nord.

La 11^e est restée sur cette position jusqu'à
14 heures puis un peu au retrait vers le milieu lors
qu'une compagnie de chasseurs a pu la
relever

2. 7:30 le Connéct Savary téléphone :

"je suis près de la corniche Sud Est Bois Blaize
les Grenadiers sont arrêtés devant du fil de
fer intact, deux mitrailleuses tirées sur
nous. une autre tirée dans la direction Sud
Ouest. Pas de nouvelle de la 11^e de gauche (22^e)

Reprendre artillerie S.E. avec observation
résultat"

ce message a été envoyé également par
pigeon voyageur

Tend N^o la division, téléphone (r. Note 4:92 au 1^{er})
bien cela ne va pas. Il faut procéder par
infiltration. Pas de nouvelle du Bataillon Savary
le Général fait dire que le combat durera
toute la journée et toute la nuit, jusqu'à la
conquête du bois Blaize et du canal. on
a donc intérêt à le prendre."

la 23^e C^{ie} placée à gauche de la 21^e et en liaison sur le chemin de Biaches devait elle aussi attaquer la lisière sud et la corne S.O du bois Blaize en débordant d'environ 50 m.

Les heures et le dispositif d'attaque étaient les mêmes que ceux de la 21^e.

Le mouvement fut exécuté dans les mêmes conditions, mais cette partie du secteur recevait une densité plus forte d'obus.

Les grenadiers étaient en liaison avec ceux de la 21^e ces deux vagues n'en formaient qu'une.

En arrivant à proximité de la tranchée allemande ils lancerent leurs grenades ; la première vague du 5/1^e Satiénois était à environ 50 m derrière eux lorsqu'un feu intense de mitrailleuses ennemis se déclara à la corne S.O du Bois.

Le mouvement en avant de cette compagnie fut arrêté comme celui de la 21^e. Pendant cette période l'artillerie lourde ennemie avait dispersé les vagues qui ne pouvaient encore au point de départ.

C'est à ce moment qu'une section de mitrailleuses a été disposée pour toucher ce village et tout en tenant abîmée, prête à intervenir.

Le commandant de la 23^e C^{ie} a signalé un peu plus tard qu'il présumait qu'un canon de petit calibre était entré en action en enfilant la lisière ouest

Cette compagnie très éprouvée a pu re-
cueiller quelques hommes abrités dans
des trous d'obus au moment où les chasseurs
à pied sont arrivés. Leur commandant a
posé sur la position de la 23° un poste de surveil-
lance, une de ses compagnies ne pouvant être
maintenue.

La 22° c° qui avait l'ordre d'attaquer
partant du chemin de Biaches à huit
du point 616 a commencé son mouvement
exactement à l'heure et dans les conditions
fixées pour les 21° et 23°.

Cette compagnie a atteint très rapide-
ment avec les grenadiers et les trois baïonnettes la
barrière O. A l'adroit se trouvait cependant
une mitrailleuse placée perpendiculairement
à l'avenue, il est vraisemblable qu'elle appar-
tient à l'abattement de la corne 60 qui a en
juste le temps de se placer face à l'ouest.

C'est ainsi que l'aile droite de la 22° c°
a été arrêtée à la barrière du bois. C'est de ce
groupe qu'un adjudicant s'éparpant et 13
hommes sont rentrés la nuit suivante au
P.C. ayant réussi à quitter les trous d'obus
de la barrière pendant un tir de nos 75 sur le
bois.

Quant à l'aile gauche de la compagnie
elle était entrée assez profondément dans le bois
de la début elle avait évacué sur l'arrière une

Cette compagnie très éprouvée a pu recueillir quelques hommes abrités dans des trous d'obus au moment où les chasseurs à pied sont arrivés. Leur commandant a placé sur le poste de la 23° un poste de surveillance, une de ses compagnies ne pouvant être maintenue.

La 22° C° qui avait l'ordre d'attaquer l'artère du chemin de Biaches a hanté depuis 616 le commerce son mouvement exactement à l'heure et dans les conditions fixées pour les 21° et 23°.

cette compagnie a atteint très rapidement avec les grenadiers et les trois vaques la lessive 0. à l'adroit se trouvait cependant une mitrailleuse placée perpendiculairement à l'assaut, il est vraisemblable qu'elle appartenait à l'adoption de la corne 60 qui a en juste le temps de se placer face à l'ouest

C'est aussi que l'aile droite de la 22° C° a été arrêtée à la lessive du bois. C'est de ce groupe qu'un adjudant et caporale et 13 hommes sont rentrés la nuit suivante au P.C. ayant réussi à quitter les trous d'obus de la lessive pendant un tir de nos 75 sur le bois

Quant à l'aile gauche de la compagnie elle était entrée assez profondément dans le bois de la débûche avant d'avoir évacué sur l'arrière une

Le capitaine Adjudant Major a fait transmettre aux compagnies des ordres conformes aux intentions du commandant, tenir sur les positions contre que contre, prévenir une compagnie du groupe allié de se tenir prête pour parer à une contre-attaque, enfin demander le tir d'artillerie et rendre compte de la situation.

La ligne téléphonique était détruite et les liaisons par courreurs ont été longtemps interrompues par la violence du bombardement ennemi.

Bataillez le Villain.

L'attaque est déclenchée à 6h58.

La reconnaissance d'officier de la 18^e C^e est arrêtée et dispersée par des feux violents de mitrailleuses partant du fortin.

La 18^e et la 20^e étaient néanmoins d'attaque, le fortin par le N et par le S mais sont arrêtées par la mitrailleuse de cette organisation.

À 8h30 Le Comdt le Villain téléphone :

Sommes tenus en échec partout. Le mitrailleuse existe toujours. La 19^e n'a pas longé 72^e de nouvelle du 6^e Bataillon. Regis le bombardement sans magasin.

La 17^e allait contre-attaquer et rebroussa face au canal.

À 9h24 l'avoir signalé de troupes amies se trouvent le long Blain croisée parallèle et au sud de la croisée la Hauteville est assez violemment bombardée.

9^h30 le colonel Roussel fait savoir

le Bat² le Villars a fait connaitre qu'il n'avait pu progresser dans Braches. L'autre part la 22^e du 36¹ a fait des prisonniers dans le bois Blaize. L'attaque du bois Blaize sera alimenter à 9^h45 la Brigade téléphone au Cdt le Villars.

"Une compagnie Savary est dans le bois Blaize chercher à progresser à la grenade pour atteindre votre objectif par route N. Bos Blaize et canal."

à 10^h la 143^e B² téléphone au Cdt le Villars

"chercher à progresser par infiltration, les mitrailleuses soches doivent laisser un rideau le trouver." (?)

vers la même heure le Cdt le Villars téléphone :

"la 2^e de gauche (17^e) est à l'abri et s'installe face au canal sous violent bombardement. la 3 compagnie (18^e 19^e 20^e) ne peut pas progresser même à la grenade à cause des feuilles mitrailleuses sur une ligne qui part du bout à chaux à corner du village"

la 19^e après un lourd de 100 m est lancée sur place par des feux croisés de l'artillerie et de nombreux feux mitrailleurs partant principalement du blockhaus entre usine et chapelle.

chapelle organisée, groupe de maisons très solidement organisée et blindée située à 80 m au S.O. de la Chapelle.

à 11^h la 143^e Breg de telephone :

" le Cdt Godfroy rend la bras il faut tenir compte qu'il ne pourra exercer son com^{te} au-
une heure. J'ai prié le colonel Roussel

le 75 va tirer sur la ligne Sud. à 18^h G.Y. indiquera le nombre de mètres d'écart nul
ya lieu."

La situation reste la même toute la journa-
malgré les efforts constants tentés par le 18^e
19^e et 20^e pour progresser ou s'infiltrent dans
les vides qui pourraient exister entre les fau-
ges de mitrailleuses, mais en réalité ces vides
n'existent pas.

Le 100^e Bataillon reçoit l'ordre de suspendre
toute action offensive et de s'installer sur place.

Évacuation immédiate. Le Bataillon se trouve
alors sur la ligne A.B.C.D. indiquée sur le cro-
quis.

La CMA du 164^e n'a plus qu'une pièce de
possible.

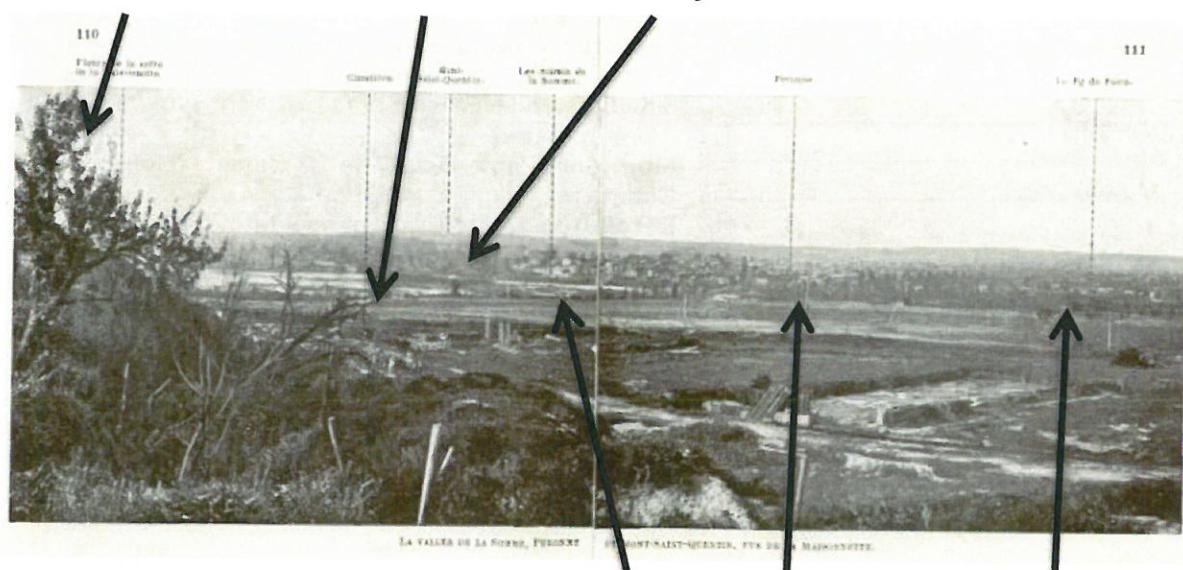
à 21^h 30 une assez vive fusillade est
entendue entre le Bois Blaire et Biaches, suivie
d'un tir de barrage de notre artillerie qui détonne
à tout tour un tir de barrage d'artillerie allemande
un quart d'heure après. Tous redoutent cam-

des renseignements pris par patrouilles
résulte que deux courees de soupes partis trop
tôt de nos lignes ont été en butte à un tir d'ligne
allemande. Nos lignes ont riposté ; croyant à une
attaque ont demandé le renfort.

Ordre	Nom	Noms et Prénoms	Sexe	lieu de naissance	Observations
237	4871	Elouart J. B ^e	2 ^e cl.	Blesse	
	01298	Dupont Julien			
	-	Rounglet Ferdinand			
	012612	Pichot Léonie			
	18160	Saillet Elouard			
	011592	Bar Eugène		Yvel	
	02290	Vendehée Henri			

La vallée de la Somme, Péronne et Mont Saint Quentin vus de La Maisonnette

La crête de La Maisonnette Cimetière Mont Saint Quentin



Les marais de la Somme Péronne Le Faubourg de Paris



Une tranchée britannique près de la route Albert Bapaume à Ovillers-La Boisselle, durant la bataille de la Somme, en Juillet 1916. Les hommes photographiés appartiennent au 11^{ème} bataillon du régiment du Cheshire.

Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtimiste.com; Mairie de Le Cateau; Cartographie IGN Géoportal;

